

Dans la plupart des pays européens, l'augmentation de la population pénitentiaire depuis les années 1970, 1980 ou 1990 focalise l'attention de nombreux observateurs des prisons. Ce phénomène en cache un autre : l'augmentation, à un rythme souvent plus important, des populations prises en charge en milieu ouvert (probation) dans le cadre de mesures diverses, dites « alternatives » à la détention. La croissance du nombre de personnes sous main de Justice en milieu ouvert semble faire l'objet de moins d'attention. Surtout, il apparaît que les deux phénomènes sont souvent traités séparément.

Les traditions de recherche sur les prisons ont beaucoup examiné divers aspects de ce type d'institution. Nous savons beaucoup plus de choses que par le passé sur les surveillants de prison, l'organisation concrète des prisons et l'application des règles ; de même, nous connaissons mieux différents aspects de l'expérience carcérale, le système des privations et les moyens qu'inventent les détenus pour y résister. Du côté des mesures de probation, les travaux sont moins anciens et moins nombreux mais on note néanmoins un intérêt important pour le métier d'agent de probation ainsi que pour les évaluations de programmes variés de réduction de la récidive. On remarque par ailleurs une segmentation entre spécialistes de la prison et spécialistes des questions de probation.

Ce colloque vise à interroger cette séparation entre milieu ouvert et milieu fermé pour penser ensemble prison et probation.

Dans des perspectives critiques en sociologie, en science politique ou en criminologie, il s'agit d'examiner à nouveau les questions du contrôle et de la surveillance des auteurs d'infractions par les institutions pénales et para-pénales. La formulation et l'examen de ces questions prendront appui sur trois angles :

1/ Mettre en regard les flux démographiques avec l'évolution des définitions des délits, des crimes et des peines depuis les années 1970-1980. Le milieu ouvert alimente-t-il le milieu fermé (et réciproquement) ? Quelle est l'ampleur des conséquences de l'allongement des peines sur les populations suivies ou incarcérées ? Selon quels mécanismes les auteurs d'infraction circulent-ils entre milieu ouvert et milieu fermé ?

2/ Interroger la séparation entre prison et probation à travers les manières de surveiller et de contrôler les auteurs d'infractions. Quelles formes de circulations des pratiques, des savoirs et des professionnels en charge de la surveillance et du contrôle social peuvent-elles être établies ? Quelles différences selon les établissements ou selon les infractions ? On pense notamment aux domaines particuliers des infractions à la législation sur les drogues et sur les étrangers, qui ont fait l'objet d'une régulation importante (toujours plus punitive) en Europe ces trente dernières années.

3/ Inscrire la sélectivité des peines (selon les groupes de sexes, les origines sociales, les groupes ethniques) et les formes de surveillance et de contrôle dans des questionnaires plus larges sur le genre, les rapports sociaux de classes et de race ?

Par la comparaison à l'échelle de trois pays (France, Angleterre, Italie), le colloque visera à mettre en perspective des tendances nationales afin de déceler des variations ou des similitudes (séquences temporelles, évolutions législatives, réformes institutionnelles, criminalisation des migrants et des mineurs) des manières de punir dans les sociétés contemporaines en Europe.

■ Conception et réalisation : Direction de la recherche ■ Impression : Reprographie campus ■ U.P.J.V.

# Prison et Probation

## Surveillances carcérales et para-carcérales

Entrée libre

1-2 octobre 2014

**Le Logis du Roy**  
Square Jules Bocquet, Amiens

**Inscription obligatoire :**  
Nathalie Devèze : 03 22 82 68 44  
nathalie.deveze@u-picardie.fr

**Comité d'organisation :**  
Fabrice Guillaud, Francesca Vianello,  
Nathalie Devèze

9h15 Accueil

9h30 Ouverture

**Fabrice Guilbaud**, Université de Picardie Jules Verne, UMR Curapp-ESS, a notamment co-dirigé (avec G. Benguigui et G. Malochet) *Prisons sous tensions* (Champ Social, 2011).

9h45

## - Session 1 -

### Évolutions nationales des systèmes des peines

Présidence de séance : **Fabrice Guilbaud**, UPJV, UMR CURAPP-ESS

France / **Grégory Salle**, CNRS, UMR Clersé, auteur notamment de *La Part d'ombre de l'Etat de droit. La question carcérale en France et en RFA depuis 1968* (Editions de l'EHESS, 2009).

Italie / **Francesca Vianello**, Università degli Studi di Padova, auteure notamment de "Daily Life in Overcrowded Prisons : a Convict perspective on Italian detention" (*Prison Service Journal*, n°207, 2013) et *Il carcere. Sociologia del penitenziario* (Ed. Carocci, 2012).

Angleterre / **David Scott**, Université John Moore, Liverpool, a notamment co-dirigé (avec N. Flynn) *Prisons and Punishment* (Sage, 2014) et *Why Prison* (Cambridge University Press, 2013).

12h15 Discussion

13h00 Repas

14h30

## - Session 2 -

### Justice des mineurs et criminalisation des jeunes

Présidence de séance : **Sophie Richardot**, UPJV, UMR CURAPP-ESS

France / **Nicolas Sallée**, Université de Montréal (visio-conférence), auteur notamment de « Les mineurs délinquants sous éducation contrainte. Responsabilisation, discipline et retour de l'utopie républicaine dans la justice des mineurs française » (*Déviance et société*, n°1, 2014).

Italie / **Franco Prina**, Università degli Studi di Torino, auteur notamment de *Devianza e politiche di controllo. Scenari e tendenze nelle società contemporanee* (Carocci Editore, 2003) et (avec F. Beccaria) "Young people and alcohol in Italy: an evolving relationship", (*Drugs: Education, Prevention, and Policy*, n°2, 2010).

Angleterre / **Deborah Coles**, fondation INQUEST (sous réserve)

17h00 Discussion

9h30

## - Session 3 -

### Législation sur les étrangers et criminalisation des migrants

Présidence de séance : **Nehara Feldman**, UPJV, UMR CURAPP-ESS

France / **Nicolas Fischer**, CNRS, UMR Cescdip, a notamment co-dirigé (avec M. Darley) le dossier « Le traitement de l'immigration, entre logique administrative et logique pénale » (*Champ Pénal/Penal Field*, vol. 7, 2010).

Italie / **Alvise Sbraccia**, Università di Bologna, auteur notamment de *Migranti tra mobilità e carcere: storie di vita e processi di criminalizzazione* (Franco Angeli, 2007).

Angleterre / **Ines Hasselberg** (University of Oxford), auteur de *An ethnography of deportation from Britain* (Phd thesis, University of Sussex, 2013).

12h00 Discussion

12h45 Repas

14h30

## - Session 4 -

### Conclusion et discussion collective

Rapport synthétique. **Francesca Vianello, David Scott & Fabrice Guilbaud**

Discussion collective

Programmation scientifique : **Fabrice Guilbaud & Francesca Vianello**

Organisation : **Fabrice Guilbaud & Nathalie Devèze**

Langues de travail : français, anglais.

Traductions simultanées : français-anglais et anglais-français